

BUDGETS 1991-92

FONCTIONNEMENT — INVESTISSEMENT

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE À PLUS D'UN TITRE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1990-91 RÉTROSPECTIVE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT SANS RESTRICTION

Le résultat annuel tel que présenté aux états financiers de 1990-91 indique un surplus de 1,4 million pour l'exercice se terminant au 31 mai 1991. Ce surplus est l'aboutissement direct de plusieurs années d'efforts pour faire consentir des ajustements très significatifs des subventions de loyer auprès du Ministère de l'enseignement supérieur et de la science (MESS).

Le surplus a permis à l'Université du Québec à Montréal de poursuivre son plan de résorption du déficit accumulé. Le déficit accumulé a pu ainsi être réduit pour être ramené sous la barre des 3 millions de dollars, soit un peu moins de 1,5% des revenus annuels. (Voir tableau 1)

Globalement les revenus de 1990-91 ont augmenté de 10,23% par rapport à ceux de 1989-90 comparativement à un accroissement moyen des dépenses de 10,16%.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT AVEC RESTRICTION RECHERCHE ET CRÉATION

Il faut mentionner encore une fois la croissance remarquable du niveau de subventions et contrats comptabilisés à l'UQAM pendant l'année 1990-91. En effet, 22 millions de dollars ont été affectés aux projets de l'année sur les quelque 36 millions de dollars mis à la disposition des chercheurs. Cette croissance représente une hausse de 22% des dépenses de recherche par rapport à l'exercice 1989-90. (Voir tableau 2)



L'un des huit nouveaux amphithéâtres du pavillon des Sciences de la gestion rendus accessibles aux étudiants le mois dernier.

1991-92 UNE ANNÉE BUDGÉTAIRE EXCEPTIONNELLE OÙ LA PRIORITÉ EST CONSACRÉE AUX ÉTUDIANTS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT SANS RESTRICTION

Sans connaître les résultats de l'exercice 1990-91, l'UQAM présentait au Conseil d'administration de mai dernier un budget fort positif et surtout très encourageant pour l'année 1991-92 qui a permis de consacrer la priorité des efforts budgétaires aux étudiants.

Les revenus additionnels de 17 millions de dollars

- L'UQAM obtient 3,5 millions de dollars pour la hausse des clientèles observée entre les années 1989 et 1990.
- L'UQAM, comme les autres universités, applique une deuxième et dernière hausse des frais de scolarité qui a un effet net de

- près de 6,6 millions de dollars.
- La prise en charge du pavillon Athanase-David et l'évolution de nos baux génèrent une hausse de subvention de l'ordre de 2,2 millions de dollars.
- Enfin, les autres revenus et différents ajustements augmentent l'enveloppe de près de 5,4 millions de dollars.

Les dépenses additionnelles

Pour 1991-92, l'UQAM a adopté un nouveau processus budgétaire établi selon les principes suivants:

- La reconnaissance d'un budget basé sur les dépenses observées l'année précédente auquel fut réintégrée la coupure de 1988-89 et indexé selon l'inflation moyenne observée des 3 dernières années.
- L'allocation aux priorités budgétaires de la marge de manoeuvre

financière générée tout en visant l'équilibre budgétaire et la résorption progressive du déficit accumulé.

Les dépenses sont les suivantes:

- Obligations de 10 millions de dollars**
 - Le coût de système (indexation et autres ajustements mécaniques): masses salariales existantes (3,8 millions de dollars), autres dépenses (2,1 millions de dollars).
 - L'augmentation des dépenses de locations et de taxes (800 000 \$).
 - La prise en charge des trois nouveaux pavillons du site Athanase-David (1 881 000 \$).
 - Les déménagements de 1991-92 (727 000 \$).
 - L'augmentation des avantages sociaux (1,1 million de dollars).

TABLEAU 1

ÉVOLUTION SUR 5 ANS DES REVENUS ET DES DÉPENSES, DU RÉSULTAT ANNUEL ET DU DÉFICIT ACCUMULÉ DU FONDS SANS RESTRICTION (en milliers de \$)					
	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92
REVENUS	153 685	158 804	174 405	192 248	205 311
DÉPENSES	-152 617	-162 644	-173 227	-190 832	-204 967
RÉSULTAT ANNUEL	1 068	-3 840	1 178	1 416	344
DÉFICIT ACCUMULÉ AU 31 MAI	-1 547	-5 387	-4 209	-2 793	-2 449

Années 1987 à 1990, états financiers au 31 mai de chaque année
Année 1991-92, budget initial au 01 juin 1991

b. Marge de manoeuvre de 7,7 millions de dollars

L'apport de revenus supplémentaires a permis de dégager une marge de manoeuvre exceptionnelle représentant près de 7,7 millions de dollars consentis principalement aux étudiants et alloués par priorité comme suit:

Priorités	\$
A Amélioration de la qualité des programmes, de l'encadrement et de la qualité de vie étudiante	5 221 000 \$
B Études avancées et recherche	757 000 \$
C Campus	665 000 \$
D Planification	170 000 \$
E Réflexion organisationnelle	203 000 \$
F Plan directeur informatique	333 000 \$
G Obligations additionnelles non couvertes dans la répartition	333 000 \$
Total	7 682 000 \$

L'ALLOCATION DE LA MARGE DE MANOEUVRE PAR PRIORITÉ

La marge de manoeuvre identifiée sommairement plus haut, permet de financer des projets de développement et d'amélioration.

Pour chaque priorité budgétaire adoptée par le Conseil d'administration de février 1991, les lignes suivantes identifient les principaux projets financés en 1991-92.

A. L'amélioration de la qualité des programmes, de l'encadrement et de la qualité de vie étudiante: 5 221 000 \$

- Le personnel enseignant: 28 postes comblés additionnels de professeur à partir des postes existants et des nouveaux pos-

tes créés (15 nouveaux postes + 5 PSO intégrés au cours de l'année + 6 postes additionnels de professeur pour le 1er juin 1992) représentant plus de 2 millions de dollars additionnels en 1991-92.

- L'augmentation des masses salariales des chargés de cours: coûts associés aux conventions collectives SPUQ-SCCUQ, meilleur encadrement des étudiants et une plus grande intégration des chargés de cours (1,1 million de dollars).
- L'augmentation de la masse salariale des auxiliaires d'enseignement.
- Les 2/3 des 31 postes nouveaux d'employés de soutien et des 41 postes régularisés le sont pour améliorer les supports aux étudiants dans les départements, familles, bibliothèque, service de l'informatique, à la vie étudiante, etc... (865 000 \$).
- Les nouveaux programmes et révisions de programmes implantés en 1991-92 (508 000 \$).
- L'accroissement du budget de volumes et périodiques de la bibliothèque (375 000 \$) soit plus de 15% (incluant l'indexation) et l'octroi d'un budget additionnel de près de 142 000 \$ pour un ensemble de projets qui visent tous l'amélioration des services aux étudiants.
- L'extension de l'inscription par téléphone à 5 familles (115 000 \$) et un budget additionnel de 40 000 \$ au Registrariat par rapport à l'admission, la sélection, les tests et la collation des grades.
- Les laboratoires de micro-informatique (32 000 \$) en plus des postes d'employés.
- Le fonds de développement pédagogique (50 000 \$), une augmentation de 43%.
- Les activités d'accueil des nouveaux étudiants (20 000 \$).
- Les activités d'animation, d'accueil, de placement et d'aide financière (34 000 \$) en plus des postes.
- Les comptes étudiants (45 000 \$) pour amorcer la refonte du système des comptes étudiants, condition de l'amélioration du service aux étudiants.

- La revue des diplômés pourra produire 3 numéros par an (20 000 \$).
- Le programme d'amélioration des services à la clientèle et de sécurité dans les bibliothèques (30 000 \$).

B. Le support au développement des études avancées et de la recherche: 757 000 \$

- L'accroissement du PAFACC dont 180 000 \$ de plus pour les bourses et 100 000 \$ pour supporter les nouveaux chercheurs (280 000 \$): une augmentation de 18%.
- Les supports additionnels aux chercheurs, principalement sous forme de dix employés additionnels (400 000 \$).

C. Développement du campus: 665 000 \$

- L'octroi de 3 nouveaux postes et la régularisation d'un poste associés au développement du campus et à la qualité de l'air (88 000 \$).
- Le financement de l'équipe de programmation du Complexe des sciences (150 000 \$).
- L'amélioration de l'entretien mécanique, des toitures et des systèmes; les interventions relatives à la qualité de l'air et à la santé et sécurité (200 000 \$).
- Les télécommunications en relation avec la prise en charge d'un nouveau pavillon en location (anciennement Ambulance St-Jean) (70 000 \$).
- Une partie des déménagements (100 000 \$).

D. Planification: 170 000 \$

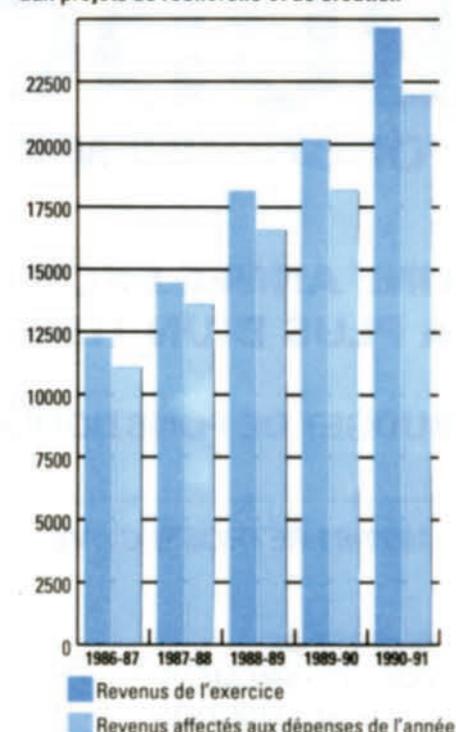
Un certain nombre de projets ont été priorisés pour améliorer la planification:

- Les plans annuels des départements (67 000 \$).
- La réorganisation du centre de documentation en sciences humaines (39 000 \$) 1 poste.
- Les projets bibliothèque, audiovisuel, Secrétariat général, SIRP, VRAF, Galerie (64 000 \$).

E. Nouvelles formes organisationnelles et philosophie de gestion des personnels: 203 000 \$

- Le support aux deux nouveaux instituts (105 000 \$) (postes, dégrèvements, surnuméraire).
- Le programme d'accueil des nouveaux employés
- Le programme d'aide aux personnels
- Le programme de reconnaissance
- Le programme de perfectionnement.

97 000 \$

TABLEAU 2
Évolution sur 5 ans des sommes affectées aux projets de recherche et de création

F. Plan directeur informatique: 333 000 \$

Ressources humaines additionnelles (4 postes et budget de surnuméraire) (308 000 \$). Ces ressources sont prioritairement identifiées au support institutionnel d'UNIX et de MVS (cf. entre autres, le baccalauréat en informatique de gestion) et à l'accélération des systèmes académiques (SUGEA et SIGA) et administratifs.

G. Obligations: 333 000 \$

Au titre des obligations, le budget 1991-92 tient compte d'un certain nombre de besoins que le budget de base n'avait pas pu considérer.

CONCLUSION

Cette analyse synthèse permet de faire ressortir et de mettre en évidence les choix financiers privilégiés dans le budget 1991-92 soit prioritairement l'amélioration de la vie étudiante. En effet, 86% de la marge de manoeuvre dégagée y ont été affectés directement ou indirectement.

Il est à noter qu'à l'aide de la marge de manoeuvre exceptionnelle de 1991-92, beaucoup de ressources humaines, en grande partie récurrentes, ont été consenties. Le déficit accumulé est en partie résorbé. Cependant, le redressement complémentaire de la base de financement de l'UQAM reste essentiel pour la future santé financière de l'Université.

Cette année exceptionnelle devrait permettre d'améliorer les services que nous offrons afin de mieux réaliser les missions d'enseignement et de recherche de l'UQAM.



Au service des étudiants, le nouveau laboratoire de micro-informatique du secteur des Sciences de la gestion.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

1990-91 RÉTROSPECTIVE

Les budgets d'investissement de l'UQAM servent à construire des édifices, procéder à des réaménagements, entretenir des édifices, acheter (ou remplacer) de nouveaux équipements scientifiques, informatiques, audio-visuels et autres ainsi que du mobilier.

Les projets sont financés par le Conseil du Trésor sur présentation et défense par l'Université de dossiers complets principalement pour des fins de constructions et de réaménagements d'édifices.

Les budgets d'investissement se subdivisent en deux (2) enveloppes soit :

- l'enveloppe annuelle;
- l'enveloppe des crédits spéciaux.

La "pauvreté" des enveloppes annuelles d'investissement distribuées par le MESS a conduit l'UQAM, encore une fois, à consacrer l'essentiel de ses budgets de 1990-91 aux obligations générées par son développement au détriment, il va s'en dire, du renouvellement de son parc d'équipements et de l'entretien des édifices.

À titre indicatif, soulignons que près de 70% de l'enveloppe annuelle de 3 173 000 \$ ont dû être consacrés aux obligations, urgences, Arts-IV, rénovations et impacts inter-enveloppes tandis que 27% l'étaient pour le renouvellement des équipements, et que seulement 3% étaient alloués au maintien en bon état des bâtisses. (Voir tableau 3)

1991-92 UNE ANNÉE CONSACRÉE AUX ÉTUDIANTS

L'ENVELOPPE ANNUELLE
(4 216 000\$)
ET LES CRÉDITS SPÉCIAUX
(2 421 000\$) OBTENUS

I. Une enveloppe annuelle de
4 216 000 \$

Pour 1991-92, une enveloppe de 4 216 000 \$ a été distribuée, soit

TABLEAU 3

ÉVOLUTION ET DISTRIBUTION SUR 5 ANS DES ENVELOPPES ANNUELLES D'INVESTISSEMENT					
CATÉGORIES	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92
Équipements scientifiques	880 000	539 000	393 000	400 000	800 000
Équipements de communication	1 175 000	1 113 000	1 044 000	1 183 500	1 432 000
Mobiliers et autres équipements non scientifiques	621 000	432 000	168 000	312 200	554 000
SOUS TOTAL ÉQUIPEMENT	2 676 000	2 084 000	1 605 000	1 895 700	2 786 000
Réaménagements et rénovations	1 624 000	1 914 000	1 309 000	877 300	1 430 000
Réserve Arts IV	400 000	400 000	400 000	400 000	
TOTAL DE L'ENVELOPPE ANNUELLE	4 700 000	4 398 000	3 314 000	3 173 000	4 216 000
BUDGET ADDITIONNEL MESS					
Équipements scientifiques	561 000	585 786	580 000	596 000	
Équipements informatiques (micro)	584 000				
Volumes (budget rattrapage)	631 000	640 953			

une enveloppe supérieure de 33% par rapport à celle de l'année précédente. Cette distribution concrétise un effort particulier pour améliorer les supports aux étudiants et le sentiment d'appartenance des étudiants.

Le tableau 4 présente l'enveloppe annuelle d'investissement 1991-92 de l'UQAM et les crédits spéciaux par priorité et par catégorie.

S'inspirant de nos partages antérieurs en terme de priorités et contraintes, la répartition de l'enveloppe annuelle 1991-92 tente également de supporter les efforts de planification entrepris depuis quelques années. Elle vise aussi, dans un contexte de rareté des ressources, à assurer les budgets nécessaires à la réalisation d'un certain nombre d'activités à caractère obligatoire. Elle permet enfin une légère marge de manoeuvre eu égard à de nouvelles initiatives, notamment celles qui concernent la qualité de vie et le sentiment d'appartenance.

C'est dans ce contexte que la Sous-commission des ressources, le Comité des usagers de l'informatique, le Comité de usagers de l'audio-visuel et les gestionnaires ont procédé aux projets de répartition de l'enveloppe annuelle 1991-92. Les demandes relatives aux équipements scientifiques, aux équipements informatiques et aux aménagements pour 1991-92 totalisent environ 11 000 000 \$ ce qui a rendu les choix plus contraignants si on les met en perspective par rapport aux demandes d'investissement.

Les principaux projets financés sont:

Obligations et urgence

- La fin du projet de réaménagement des animaleries (150 000 \$).
- Les créations et les modifications de programmes acceptées (477 600 \$).

- Le mobilier et les cloisonnettes pour loger les nouveaux personnels (100 000 \$).
- L'amélioration de la qualité de l'air au pavillon des Sciences (125 000 \$).
- La fin du projet de rénovation du pavillon Latourrelle (150 000 \$).
- Le projet majeur de réaménagement des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin suite à la prise en charge du site Athanase-David (240 000 \$); le MESS finance de façon spéciale 70% des coûts, la somme de 240 000 \$ représente la contribution de l'UQAM.
- La réfection du revêtement de briques du campus Phase I et urgences (200 000 \$).

Amélioration du support aux étudiants et du sentiment d'appartenance des étudiants

- Les équipements scientifiques (800 000 \$).
- Les équipements informatiques (704 000 \$) dont 200 000 \$ pour l'enseignement.
- Les équipements audio-visuels (300 000 \$) dont plus de 62% affectés aux comptoirs de prêt, locaux spécialisés, départements et centres de recherche.
- Les équipements spécialisés des bibliothèques (50 000 \$).
- Les projets d'aménagements (280 000 \$) et les impacts inter-enveloppes.
- L'aménagement de lieux de rencontre pour les étudiants des secteurs des lettres, des sciences humaines et des sciences de la gestion (275 000 \$).

II. Des crédits spéciaux de 2 421 000 \$

- Un montant de 1 195 000 \$ est prévu pour l'achat d'équipements à même les subventions de recherche. Un montant additionnel de 198 000 \$ a été ajouté à cette fin par la Fondation UQAM.
- Une subvention spéciale de 1 028 000 \$ a été autorisée par le MESS pour le projet majeur de réaménagement dans les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, suite à la construction des édifices de la Phase II.

CAMPUS DE L'AN 2000

LA POURSUITE DE LA RÉALISATION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT (300 000 000 \$)

Le projet de la Phase II

Le projet de la Phase II réalisé à l'intérieur des budgets au coût de 65 088 700 \$ pour l'ensemble des travaux (sites René Lévesque et Athanase-David), est actuellement en cours de complétion, avec le déménagement récent du secteur des sciences de la gestion.

Le chantier a malheureusement connu un certain ralentissement suite aux journées de grève dans le domaine de la construction; ce ralentissement entraînera un léger retard de 2 mois pour l'emménagement dans l'aile de Maisonneuve (pavillon de la musique) et le pavillon Athanase-David (direction de l'université).

Le projet de construction de la Phase II-A (Relocalisation du secteur de l'éducation)

Le produit de la vente du pavillon Lafontaine en 1989 au coût de 18 000 000 \$ a permis d'entreprendre la construction d'un nouvel édifice pour relocaliser le secteur de l'éducation. Les travaux ont commencé

au début d'août 1991 et devraient être terminés au printemps 1993.

Des démarches auprès de la Ville de Montréal ont été entreprises afin de faire reporter la date d'abandon du pavillon Lafontaine, initialement prévue au 1er juillet 1992.

Le projet de l'Agora de la danse

Le premier spectacle à l'Agora de la danse a eu lieu en avril 1991. L'échéancier qui prévoyait l'emménagement en mars 1991, a donc été respecté, ainsi que son budget.

Le projet de la Salle Musique-Danse de Montréal

Annoncé l'an dernier, le projet de la salle de concert a été accueilli favorablement tant par le gouvernement provincial que par le gouvernement fédéral. Le projet dispose de 7 800 000 \$ pour les fins de construction.

Les travaux de construction devraient commencer cet automne et la salle devrait être ouverte au public en octobre 1992.

Le projet des espaces sportifs

Suite à l'avis de l'École de technologie supérieure (E.T.S.) de mettre fin au bail des espaces

sportifs de l'UQAM en août 1993, le Vice-rectorat à l'administration et aux finances étudie plusieurs hypothèses quant à la location des 5 000 mètres carrés nets autorisés par le MESS. Au cours de l'année 1991-92, seront privilégiées une solution à court terme en raison de la fin du bail à l'E.T.S. et une solution à moyen terme, soit la possibilité de louer un complexe sportif fait sur mesure selon les besoins de l'UQAM et selon les normes financières et juridiques du MESS.

Le projet de résidences étudiantes

Depuis les débuts de l'Université, divers projets de résidences étudiantes ont ressurgi à quelques reprises sans pour autant prendre forme.

Considérant la baisse des taux d'intérêt qui rend ce projet plus viable, plusieurs études sont entreprises pour évaluer la possibilité d'implanter des résidences étudiantes. Au cours de l'année 1991-92, les modalités d'application d'un tel projet dont notamment la création d'une corporation à but non lucratif, le choix du site, la programmation, les formules de financement seront précisées.

Le projet du Complexe des sciences et le développement du site des Arts-IV

Le 10 septembre dernier, le Conseil du trésor autorisait l'UQAM à procéder à l'érection de son projet

du complexe des sciences sur le site des Arts-IV. Plus de 63 millions de dollars seront affectés à la construction des unités de ce complexe qui réunira, rappelons-le, les départements de chimie, sciences de la terre, physique, mathématiques et informatique, la famille des sciences ainsi que les laboratoires, instituts, centres et services. La subvention inclut également la construction d'un édifice pour le département de design sur la rue Sanguinet.

Le Conseil d'administration de l'UQAM pourra donc sous peu autoriser à son tour les plans et devis préliminaires de l'aile Jeanne-Mance (relocalisation du département de chimie) et officialiser ainsi le début des travaux.

EN RÉSUMÉ

Bien que l'enveloppe annuelle d'investissement ne soit pas suffisante pour répondre à l'ensemble des besoins de la collectivité, **on peut se réjouir du niveau de l'enveloppe 1991-92 qui rattrape celui des enveloppes consenties de 1988-89.**

Au même titre que pour le budget de fonctionnement, un effort particulier est consacré cette année à **l'amélioration des supports aux étudiants et de leur sentiment d'appartenance.**

Enfin, l'annonce du complexe des sciences ne peut qu'encourager notre réalisation du campus de l'an 2000 et confirmer le caractère exceptionnel de l'année budgétaire 1991-92.

TABLEAU 4

ENVELOPPE ANNUELLE D'INVESTISSEMENT ET CRÉDITS SPÉCIAUX 1991-92 PAR PRIORITÉ ET PAR CATÉGORIE (000\$)								
CATÉGORIE	Non-distribué	Aménagement	Equipements scientifiques	Equipements informatiques	Equipements audio-visuels	Bibliothèque	Autres	TOTAL
PRIORITÉ	ENVELOPPE ANNUELLE \$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ \$
• Urgence	100,0							100,0
• Obligations		480,0 b)					100,0 j)	580,0
• Nouveaux programmes et modifications de programmes		60,0 c)		343,0 h)	74,6 i)			477,6
• Amélioration des conditions de regroupement		275,0 d)						275,0
• Remplacement et acquisition d'équipements scientifiques et de communication			800,0	704,4	310,0			1 814,4
• Impacts pour la prise en charge du pavillon Athanase-David		240,0 e)						240,0
• Santé et sécurité au travail		125,0 f)						125,0
• Maintien en bon état des bâtisses							204,0 k)	204,0
• Remplacement et acquisition d'équipements non scientifiques						50,0	100,0	150,0
• Non-distribué	150,0 a)	100,0 g)						250,0
TOTAL DE L'ENVELOPPE ANNUELLE	250,0	1 280,0	800,0	1 047,4	384,6	50,0	404,0	4 216,0
PRIORITÉ	CRÉDITS SPÉCIAUX							
Rénovation réaménagements		1 028,0						1 028,0
Fondation			108,0	70,0		20,0		198,0
Achats à même subventions recherches			717,5	434,5	43,0			1 195,0
TOTAL DES CRÉDITS SPÉCIAUX		1 028,0	825,5	504,5	43,0	20,0		2 421,0
TOTAL GÉNÉRAL	250,0	2 308,0	1 625,5	1 551,9	427,6	70,0	404,0	6 637,0

a) Réserve pour chaque vice-rectorat

b) Dont 150 000 \$ pour l'Agora de la danse (décision du C.A.) et 150 000 \$ pour l'animalerie des Sciences (an 2/2)

c) Nouveaux programmes (Bacc. informatique de gestion et Diplôme 2^e cycle en système d'information géographique)

d) Aménagement des lieux de rencontre pour les étudiants des secteurs des Lettres, des Sciences humaines et des Sciences de la gestion

e) Partie UQAM (an 1/2) du projet majeur de réaménagement des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin.

f) Qualité de l'air au pavillon des Sciences

g) Impacts inter-enveloppes

h) Nouveaux programmes (Bacc. informatique de gestion, Bacc. en mathématiques, Diplôme de 2^e cycle en système d'information géographique)

i) Nouveaux programmes (Bacc. en communication (an 3/3), Bacc. en informatique de gestion, Bacc. en mathématiques, Cours URB, Cours ADM)

j) Pour acquisition de mobilier général, cloisonnettes pour les nouvelles embauches

k) Dont 100 000 \$ pour le revêtement de briques du campus Phase I (an 2/10)